

Assistant de prévention de la fonction publique

Objectifs

- clarifier les obligations et les enjeux de la prévention,
- connaître le cadre juridique et réglementaire de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail, les textes et les documents de référence dans la fonction publique,
- définir le rôle, les missions et les conditions d'action d'assistant de prévention,
- mesurer les niveaux de responsabilités en cas d'accident du travail, de trajet, de maladie professionnelle, leurs conséquences, les coûts, les enjeux,
- connaître le rôle des acteurs de la prévention dans la fonction publique,
- savoir analyser les situations de travail pour identifier les risques liés aux conditions de travail,
- proposer les mesures de prévention auprès de leur chef de service
- savoir définir des actions de sensibilisation et de formation sur la prévention des risques professionnels auprès des agents.

Contenu

- Le rôle et les missions d'assistant prévention
- Les dispositions réglementaires en matière d'hygiène et sécurité pour repérer les textes juridiques pertinents et nécessaires à l'action d'assistant de prévention
- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les différents acteurs de la prévention de l'institution et leur niveau possible d'intervention
- Les différentes procédures possibles, auxquelles peuvent avoir recours les agents et le CHSCT
- Le suivi des documents et informations sur la prévention et l'évaluation des risques professionnels
- L'intervention de l'assistant prévention et les outils d'investigation
- les principaux risques, leurs caractéristiques
- L'analyse d'une situation de travail pour mieux évaluer les risques professionnels
- La préparation et la réalisation des interventions sur le terrain pour analyser les risques
- La définition de mesures de prévention
- La communication auprès des agents et de la hiérarchie

Stagiaire : Assistant de prévention de la fonction publique

Durée : 3 à 5 jours